

RECOMMANDATIONS DE PARIS
SUR LA PROMOTION DE LA MOBILITE DES JEUNES
DANS L'ESPACE MEDITERRANEEN

- 14 DECEMBRE 2009 -

A l'invitation de M. Eric BESSON, Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire du Gouvernement de la République Française, un séminaire ministériel sur le thème « Migrations en Méditerranée : construire un espace de prospérité partagée » s'est tenu à Paris le 14 décembre 2009.

Les participants, représentant l'Egypte, la Suède (Présidence de l'Union Européenne), Chypre, la Croatie, l'Espagne, la Grèce, Malte, le Maroc, le Monténégro et la France, ont souligné l'apport des migrations au développement des richesses, aux échanges inter-culturels et à la compréhension mutuelle dans l'espace méditerranéen.

Réaffirmant leur détermination à bâtir un avenir méditerranéen commun, ils sont convenus de la nécessité de donner la priorité à la jeunesse dans la construction d'un espace méditerranéen de la circulation des personnes, du savoir et des compétences.

A cet effet, ils ont appelé les Etats membres de l'Union Pour la Méditerranée à créer un Office Méditerranéen de la Jeunesse, dont la première mission serait de mettre en œuvre un projet pilote pour la mobilité des jeunes (étudiants et jeunes professionnels) dans l'espace méditerranéen.

Ce projet pilote pourra comprendre trois volets :

- 1^{er} volet : Faciliter la libre circulation des étudiants de certaines filières universitaires d'excellence identifiées au Nord comme au Sud de la Méditerranée pour leur capacité à construire les compétences de demain.
- 2^{ème} volet : Organiser l'accès de ces étudiants à des bourses « méditerranéennes », en mobilisant tant des bailleurs publics que le secteur privé, pour leur permettre de financer ce parcours d'excellence.
- 3^{ème} volet : Promouvoir l'exercice par ces étudiants d'une première expérience professionnelle dans le pays méditerranéen de leur choix et en les faisant bénéficier, pendant toute leur scolarité, d'un parrainage par des réseaux d'anciens élèves et de chefs d'entreprise.

En vue de parvenir à la création de l'Office méditerranéen de la jeunesse d'ici le 1^{er} janvier 2011, et à l'entrée en vigueur du projet pilote pour la mobilité des jeunes d'ici le second semestre 2011, les Ministres ont souhaité l'organisation en 2010 de trois conférences d'experts des Etats membres de l'Union Pour la Méditerranée :

- « Office Méditerranéen de la Jeunesse ».
- « Filières d'enseignement supérieur, bourses, stages et réseaux de parrainage ».
- « Visa et titre de séjour ».

Le Maroc, le Monténégro et Chypre ont proposé d'organiser ces conférences.

Une session ministérielle de synthèse pourra se tenir à Paris en septembre 2010.

Ont participé au Séminaire :

- **M. Eric BESSON**, Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (France).
- **Mme Aïcha ABDEL HADI**, Ministre de la Main d'œuvre et de la Migration (Egypte).
- **M. Tobias BILLSTRÖM**, Ministre pour la Migration et la politique d'Asile (Suède - Présidence de l'Union Européenne).
- **M. Neoklis SYLIKIOTIS**, Ministre de l'Intérieur (Chypre).
- **Mme Théodora TZAKRI**, Vice-Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Gouvernance électronique (Grèce).
- **M. Carmelo MIFSUD BONNICI**, Ministre de la Justice et des Affaires intérieures (Malte).
- **M. Mohammed AMEUR**, Ministre délégué à la Communauté marocaine résidant à l'étranger (Maroc).
- **M. Suad NUMANOVIC**, Ministre du Travail et des Affaires sociales (Monténégro).
- **M. Javier ELORZA**, Secrétaire général aux Affaires consulaires et migratoires au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (Espagne).
- **M. Filip DRAGOVIC**, Directeur pour l'Intégration européenne et les Relations internationales au Ministère de l'Intérieur (Croatie).

L'Italie et le Liban, dont les Ministres n'ont pu participer au séminaire, s'associent à la présente déclaration.